



PHOTOS
JEANNOT FLIPP

UN TERRITOIRE, DES VIE

LE CHIFFRE 500 000
C'est, en euros, ce qu'a investi la 4C dans le cadre de sa compétence "défense de la forêt contre les incendies". Réservoirs et pistes ont été aménagés. D'autres sont encore à venir.



Le dossier compliqué de la gestion des déchets

Les crises successives qu'a connues la Corse ces dernières années n'ont pas épargné la 4C. Et son président a fait de la gestion des poubelles, l'un de ses chevaux de bataille.

À l'été 2017 - et alors que l'on s'arrachait les cheveux sur les épineux dossiers de Vigianello ou du Prunelli - l'office de tourisme de Corte enregistrerait une affluence record. Plus de gens, ce sont plus de déchets et, en septembre, Xavier Poli tirait la sonnette d'alarme, affirmant que le territoire n'était, en la matière, à l'abri de rien, même si la part de tri augmentait.

Pourtant, la 4C est plutôt bonne élève. Son budget pour les déchets s'élève à 1,5 million d'euros, soit 62 % de son budget global.

Entre 2013 et 2016, plus d'un million d'euros a été investi dans le tri sélectif. *Dans la même période*, expliquait Xavier Poli, *la part de déchets*

triés, collectés dans les containers spécifiques a augmenté de presque 300%, ce qui a fait baisser la part destinée à l'enfouissement de 22 %, passant de 4 200 tonnes en 2013 à 3 200 en 2016. Aujourd'hui et grâce à ces efforts, la 4C est dans le peloton de tête des collectivités qui trient le plus.

Pari gagné, donc ? Il serait prématuré de sabrer le champagne. Et pour cause : en avril dernier, au beau milieu d'une énième crise des centres d'enfouissement, la collecte était suspendue sur le territoire, faute d'endroit pour déverser les tonnes de poubelles.

Changer les habitudes acquérir les bons réflexes

À ce moment-là, une seule filière n'était pas concernée : celle du tri. D'où la volonté affichée

d'atteindre les 50 % de tri dans deux ans.

Et pour ce faire, un vaste plan d'optimisation des déchets est en train d'être mis sur pied.

Il impliquera notamment l'implantation de nouveaux points d'apport volontaire, dont certains seront réservés aux professionnels, la création de moyens donnés aux particuliers pour effectuer un pré-tri à la maison, la poursuite de la distribution de composteurs individuels, avec création de points de collecte collectifs. D'ici la fin de l'année et sur un secteur bien défini, la collecte au porte à porte sera également instaurée pour les biodéchets.

Les idées ne manquent pas et les moyens seront trouvés, quoi qu'il en soit. Ce qui sera peut-être le plus difficile à changer, ce sont les habitudes des usagers, qui sont encore trop nombreux à ne pas avoir les bons réflexes.